

# Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

**Cible**

## Marque

Dans le monde d'avant, le palais de l'Élysée était le siège de la présidence de la République française et la résidence officielle du président de la République. C'est toujours vrai mais, dans le nouveau monde macronien, l'Élysée est « en même temps » et depuis le 31 mai une marque commerciale déposée.

Comme n'importe quelle entreprise, le Palais a lancé un appel d'offres pour un « mandat d'agent de licences pour la définition d'une stratégie de marques et sa mise en œuvre ». A partir du 15 septembre, on vendra en ligne des produits dérivés tels que crayons, briquets, *mugs* (choppes) et autres *goodies* (objets publicitaires) ... pour financer des travaux de rénovation.

L'idée de transformer l'Élysée en marque n'est pas tombée du ciel puisqu'on nous dit que la Maison Blanche fait aussi dans le produit dérivé. Que la symbolique des lieux du pouvoir politique soit ruinée par l'américanisation et la marchandisation, voilà qui ne saurait surprendre ceux qui, comme nous, dénoncent depuis des décennies l'imitation servile du prétendu modèle étatsunien – un modèle étrangement débarrassé par nos élites du patriotisme qui le dynamise.

## Union européenne

# Le

# défi

# italien

Macronie

Avalanche

législative

p. 3

Idées

Pierre

Manent

p. 9

# Une rencontre royale

**Le 28 mai dernier, le roi Felipe VI et Letizia d'Espagne ont reçu la princesse Margarita de Roumanie et son époux, le prince Radu Dadu, dans le cadre d'échanges culturels entre les deux pays. C'est en quasi chef d'Etat que la fille du roi Michel Ier a été invitée à déjeuner au palais de la Zarzuela aux côtés des anciens monarques espagnols, Juan-Carlos de Bourbon et Sofia de Grèce. Une rencontre royale largement médiatisée en République de Roumanie.**

C'est un événement majeur dans l'histoire de l'Europe qui va mêler involontairement le destin de l'Espagne à celui de la Roumanie. Le 30 septembre 1868, la reine Isabelle II est contrainte à l'exil par une révolution après trois décennies de règne ininterrompu. L'Espagne se cherche alors un nouveau prince catholique qui ferait consensus. Les Cortès proposent en 1870 la couronne à Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Ce prince allemand est le frère aîné de Charles qui a été appelé quatre ans auparavant sur le trône de la principauté de Roumanie. Mais la perspective d'un second Hohenzollern à ses portes avait refroidi considérablement

Napoléon III qui souhaitait voir monter sur le trône vacant, le fils d'Isabelle II, le futur Alphonse XII. La pression de Paris sera si forte que Léopold renoncera à cette couronne dont il ne voulait réellement pas, le chancelier Otto Von Bismarck dessinant déjà ce qui allait être le prélude à la fin du Second Empire.

Cet incident familial ne devait cependant pas entacher les liens naturels des deux pays. Mais ce n'est qu'à l'avènement d'Alphonse XIII que des relations commerciales entre les deux royaumes sont finalement mises en place. Ironie de l'histoire, le petit-fils d'Isabelle II rencontrera à plusieurs reprises lors de ces nombreux mariages familiaux du Gotha, l'héritier au trône de Roumanie, Ferdinand, fils du prince Léopold. Sans rancune. Avec la chute de la monarchie roumaine en 1947, le gouvernement procommuniste décide de reconnaître le gouvernement républicain espagnol en exil. Pour le général Franco, qui dirige à cette époque l'Espagne, c'est une gifle qu'il ne peut admettre. Il ouvre les portes aux Roumains qui fuient le nouveau régime stalinien à Bucarest et expulse manu militari l'ambassadeur roumain. C'est la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. L'opposition roumaine se regroupe sous le parapluie de l'association « Comunidad de los rumanos en España » (1952)

que finance Madrid. Cependant trop divisée, elle n'arrive pas à se fédérer politiquement en dépit des multiples actions en ce sens de l'ancien régent, le prince Nicolas de Hohenzollern-Sigmaringen. Méfiant, Franco fera surveiller de près cette diaspora qui fréquente assidûment les milieux phalangistes. Dans le courant des années 1960, les tensions s'apaisent entre les deux gouvernements. En 1967, on renoue avec les échanges bilatéraux, des ambassadeurs sont nommés respectivement dans les deux capitales. En mars 1971, un important accord commercial sera même validé entre les deux pays, se chiffrant à plusieurs millions de dollars. Un accord qui aura un autre prix. Le gouvernement franquiste abandonnera progressivement son soutien à l'opposition roumaine.

Aujourd'hui près de 700 000 roumains vivent en Espagne. Et c'est en compagnie de ses compatriotes que la princesse héritière Margarita (qui jouit d'un statut politique inédit de représentation d'Etat) et son époux ont assisté à un service religieux dans l'église orthodoxe bondée de Madrid. Visite à la Croix-Rouge espagnole, dédicace à la foire aux livres dont la Roumanie était l'invitée spéciale, ce voyage couronné de succès aura ainsi permis d'ancrer cette descendante de Louis XIV dans la diplomatie européenne et de renouer avec la vieille tradition séculaire de rencontre aux sommets entre souverains.

**Frederic de NATAL**

### SOMMAIRE

P 1 - Cible : Marque - P 2 : Espagne-Roumanie : Une rencontre royale - P 3 : Macronie : Avalanche législative - Écho des blogs : Elections italiennes - P 4 : Italie: Quel contrat de gouvernement ? - P 5 : Irlande : Verte Erin - P 6 - 7 : Transition écologique : Energies vertes et métaux sales - P 8 : Islam : la grande discorde - P 9 : Idées : Pierre Manent - P 10 : Exposition : Ames baltes- Itinéraire : Le piéton gaulliste de mai 68 - P 11 : Brèves : Hawaï . Brésil. Thaïlande. Burundi - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : Fin de fictions

## Avalanche législative

**Les députés sont épuisés et le personnel administratif de l'Assemblée nationale, harassé, envisage une grève. C'est que les réformes s'enchaînent, à un train d'enfer. Prenons quelques repères.**

**V**ous vous souvenez de la loi sur l'agriculture et l'alimentation ? Elle a été votée le 30 mai après avoir été débattue en un temps record : 2310 amendements examinés en 77 heures ! Cette loi est pleine de gentilles mesurées contre la guerre des prix et de mignonnes dispositions sur l'étiquetage des aliments. On a aussi décidé que, dans quatre ans, les repas servis dans la restauration collective publique devront comprendre au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique – ce qui est bien. Mais on fait globalement confiance aux industriels pour atteindre les objectifs de la loi et on tient largement compte de leurs volontés : un amendement favorable à l'abandon du glyphosate a été rejeté alors que la nouvelle loi est censée promouvoir une « alimentation saine et durable ».

On médite une forte réplique sur l'influence désastreuse des groupes de pression mais voici qu'apparaît la loi ELAN (sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique). Ce texte, préparé par la baisse des aides personnalisées au logement (APL), vise à établir la logique du marché dans le secteur du logement social. La logique du marché, cela signifie que les milieux financiers vont progressivement s'emparer du logement social, et le détruire. Quand on s'en apercevra, il sera trop tard.

Mais voici que s'engage la discussion sur la loi dite des « fake news », qui concerne les informations falsifiées. Le sujet est très sérieux mais l'Assemblée examine une loi de vengeance car Emmanuel Macron n'a pas supporté les rumeurs sur sa vie privée diffusées sur les réseaux sociaux et l'attitude des médias russes à son égard. Cette loi de musellements ciblés, à l'avenir encore incertain, s'accompagne d'étranges déclarations officielles. Ministre de la Culture, Françoise Nyssen, qui présentait la réforme de l'audiovisuel, a annoncé la création d'une « plateforme commune de décryptage des fausses nouvelles ». Déplorant que de nombreux Français soient « hautement réactionnaires », le ministre a annoncé que les chaînes et radios du groupe allaient « changer les mentalités sur le terrain ». Merci, Madame, de bien vouloir veiller à redresser nos pensées tordues.

Sylvie FERNOY

## Elections italiennes

**La coalition eurocritique M5S – Lega, sortie vainqueur des élections législatives en Italie, a vu le Président italien Mattarella refuser de valider le gouvernement qu'elle proposait, du fait que le Ministère des Finances était attribué à un eurosceptique déclaré. Guillaume Bigot (qui nous avait présenté en 2013 son ouvrage « La trahison des chefs » - Fayard), analyse, sur le site [lefigaro.fr](http://lefigaro.fr), la signification politique de ce refus.**

**A**près avoir cité une réplique d'une pièce de Bertold Brecht : « Puisque le peuple vote contre (...), il faut dissoudre le peuple », il nous rappelle que cet incident illustre parfaitement ce qui a été une base inavouée de la construction européenne à savoir « (...) une camisole de force destinée à maintenir les peuples dans le cadre des droits de l'homme et du marché » et n'hésite pas à affirmer que « ...les événements actuels font basculer l'utopie européiste dans une phase ouvertement post-démocratique de son histoire » car il constate que ce que « les élites du vieux continent, massivement favorables à Bruxelles, semblent avoir du mal à comprendre, c'est que, (...) que cela leur plaise ou non, dans le vieux monde, le patron demeure la *vox populi* nationale. », et donc des citoyens qui votent pour refuser de « ...se laisser dicter une conduite contraire à leurs aspirations mais aussi, disons-le, à leurs intérêts par une élite soi-disant compétente. ».

Puis il évoque en détail les raisons de ce rejet et notamment la zone euro qui « ...connaît des déséquilibres croissants que les violentes thérapies austéritaires non seulement ne peuvent résoudre, mais qu'elles tendent à aggraver. », ainsi que l'Italie qui doit faire face à un « endettement massif (...) qui devrait aboutir à une dépréciation de sa monnaie et des créances de ses prêteurs. Mais l'institution d'une monnaie unique bloque ce mécanisme naturel d'ajustement (...) via des dévaluations. L'Allemagne ne veut pas entendre parler d'un desserrement de l'étau monétaire (...) et ne cédera jamais sur le budget fédéral. » alors « qu'elle impose également à ses partenaires de la zone euro de renoncer à actionner leur propre budget pour éponger les dégâts sociaux engendrés par le caractère non optimal de la zone euro ».

Enfin, après une convaincante démonstration, il conclut par une hypothèse vraiment originale et intéressante : « Bruxelles a donc raison de paniquer car les Italiens sont sérieux : ils ne vont pas sortir de l'euro sur un coup de tête, mais ils risquent d'en faire sortir l'Allemagne, (...) car in fine, lorsqu'il faudra prendre ses pertes, l'Allemagne ne voudra pas jouer ce que les banquiers appellent le rôle de prêteur en dernier ressort. Après avoir accumulé des excédents, les Allemands pourraient choisir de claquer la porte de l'euro-zone. ».

Loïc de BENTZMANN

## Quel contrat de gouvernement ?

« A partir d'aujourd'hui, nous sommes prêts à travailler pour améliorer la vie des Italiens ». C'est par ce tweet que Giuseppe Conte a annoncé le 6 juin, après trois mois d'incertitude, l'entrée en fonction officielle de son gouvernement.

Après avoir prêté serment le 1er juin, le nouveau président du Conseil devait, avant de se mettre au travail, obtenir la confiance du Parlement. C'est chose faite depuis le 5 au Sénat et le 6 à l'Assemblée nationale. L'heure n'est donc plus à savoir comment l'Italie en est arrivée à confier son destin à une coalition composée de la Lega et du Mouvement Cinq Etoiles (M5S) que tout oppose, si elle durera plus qu'un déjeuner au soleil, si Conte en est le véritable chef, si le président Mattarella pouvait mettre son veto à la nomination de Paolo Savona au poste de ministre des Finances. L'heure est à l'analyse des grandes lignes du programme présenté par Conte lors de son discours de politique générale devant le Sénat, lequel reprend le « contrat pour un gouvernement de changement » laborieusement élaboré par les deux partis vainqueurs du scrutin du 4 mars. Il compte « améliorer la vie des Italiens » en prenant le contre-pied des politiques préconisées par Bruxelles. Ainsi, concernant la politique migratoire, il est question de lutter contre l'immigration clandestine et de renégocier certaines règles européennes, à commencer par celles concernant le droit d'asile prévues dans l'accord de Dublin, qui font peser l'essentiel du coût de l'accueil des migrants sur les pays où ils arrivent, comme l'Italie. C'est Matteo Salvini, l'homme fort de la Lega et nouveau ministre de l'Intérieur qui en aura la charge.

Sur le plan économique, Giuseppe Conte a confirmé le caractère contra-cyclique (1) de sa politique budgétaire. La baisse de la pression fiscale qu'il envisage d'impulser entraînerait une progression de la demande interne, via l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages et la relance de l'investissement des entreprises. Il en résulterait une augmentation du PIB et de l'emploi, également favorisés par la création de mesures favorables à la relance de la demande externe, donc des exportations. Au terme de ce processus, les rentrées fiscales devraient affluer et donc permettre de réduire la dette de l'Italie, alors que les mesures d'austérité conduites par les gouvernements Gentiloni, Renzi, Letta, Monti et Berlusconi, sous la pression de l'Union européenne, n'ont fait qu'aggraver la situation économique et financière du pays. Reste que la réforme fiscale envisagée prévoit l'instauration d'une *flat tax*. D'inspiration néo-libérale, cet impôt à taux unique avantage les hauts revenus au détriment des plus faibles si elle n'est pas accompagnée d'exonérations. Quant au revenu citoyen, fixé à 782 euros nets par mois, pour les personnes en difficulté, il serait repoussé d'un an, compte tenu de son coût.

C'est à Giovanni Tria, ministre des Finances, et non à Paolo Savona, qu'il reviendra de mener à bien cette politique. Il n'est pas sûr que Mattarella ait gagné au change. D'abord parce que Savona a récupéré le ministère des Affaires européennes, d'où il pourra peser sur « la renégociation de traités de l'UE » en matière de déficit budgétaire et « pour forcer la Commission européenne à séparer les investissements publics productifs du déficit courant », comme



le préconise le contrat de gouvernement, ensuite parce que, s'il est plus diplomate et pro-européen, Tria n'en est pas moins conscient des faiblesses de l'euro qui, selon lui, ne sera « irréversible » que si on parvient à en corriger les nombreux dysfonctionnements, parmi lesquels l'absence d'unité politique et d'un budget européen, la déflation imposée aux pays déficitaires, à l'origine d'inégalités sociales et d'une faible croissance économique. Si, sur le papier, la politique économique de la coalition « penteleghista » semble pouvoir fonctionner, elle souffre d'un manque de cohérence et demeure imprécise quant à sa mise en œuvre.

Nicolas PALUMBO

(1) Politique budgétaire expansionniste qui consiste à relancer l'activité économique par l'accroissement du déficit public, via une baisse des impôts (option retenue par Conte & Co) ou des emprunts, lorsque le pays est en récession, et inversement à mener une politique budgétaire drastique en période de croissance.

# Verte Erin

**Si l'Irlande (du Sud) n'est plus papiste, une Irlande (du Nord) définie par son antipapisme est-elle encore justifiée ? Si la Grande Bretagne quitte l'Union européenne, l'Irlande (du Nord) doit-elle suivre ou rester avec l'Irlande (du Sud) ?**

À la suite du référendum du 25 mai, l'Irlande du Sud, République d'Eire, adoptera d'ici la fin de l'année une législation libéralisant l'avortement au premier trimestre de grossesse. Il ne sera plus nécessaire pour une femme d'Irlande du Sud de traverser la mer d'Irlande pour réaliser une telle intervention. Du même coup, les femmes d'Irlande du Nord n'en auront plus besoin non plus. Il leur suffira de se rendre au sud sans passer de frontière. Car la législation en Irlande du Nord n'a jamais été alignée sur celle de Westminster. Y prévalent encore les interdits de l'époque de la reine Victoria ! La situation deviendra rapidement intenable. Le parti protestant radical actuellement majoritaire au Nord, hostile à la libéralisation, pouvait compter jusqu'alors sur ce sujet sur l'opposition de la hiérarchie catholique. Ce verrou vient de sauter. Il avait déjà quasiment disparu depuis l'adoption au Sud par référendum du mariage homosexuel et l'élection comme *Taoiseach* (Premier ministre) à Dublin en juin 2017 d'un homosexuel déclaré, pacé, de surcroît fils d'un immigré de Bombay, Leo Varadkar, âgé de 38 ans. Les héritiers du révérend fondamentaliste anti-papiste Ian Paisley, ex-premier ministre de l'Ulster, sont bien isolés.

Londres, qui aurait toute faculté d'intervenir, le *Stormont* (le parlement de l'Ulster) ne se réunissant plus depuis janvier 2017 pour cause

de rupture du pacte entre les deux grands partis protestant et catholique, ne semble cependant pas vouloir le faire car la courte majorité de la première ministre Theresa May à la Chambre des Communes dépend des dix députés protestants unionistes qui y sont hostiles.

Il suffirait que les sept députés catholiques du *Sinn Fein* (branche politique de l'ex-IRA Armée Républicaine Irlandaise) votent avec l'opposition travailliste pour faire basculer la majorité. Mais ceux-ci, députés protestataires, refusent par principe de voter à Westminster dont ils ne reconnaissent pas la légitimité en Irlande.

La question irlandaise est donc à nouveau dans l'impasse, vingt ans après l'accord de paix du 20 avril 1998 qui avait mis fin à une guerre civile de près de vingt années et 3500 morts.

La partie protestante se sent aculée. Elle devrait bientôt perdre la majorité démographique. Elle est déjà minoritaire dans trois des six comtés de l'Ulster. Le Brexit soutenu par les seuls unionistes radicaux avait été désavoué lors du référendum de juin 2016 par 55,8% des électeurs de l'Ulster. Si le retrait du Royaume-Uni était effectif au 20 mars 2019 comme prévu, 48% préféreraient rester avec Dublin et 45% avec Londres. Comme il est peu vraisemblable que l'on procède à une nouvelle partition de l'Irlande du Nord, ce qui supposerait de partager la ville de Belfast – bien qu'il n'y ait pas lieu de construire de nouveaux murs, il y en a bien assez comme cela d'une rue à l'autre -, il faudra bien imaginer d'autres solutions. Pour tous les intervenants, il est exclu de recréer une frontière physique de Newry à Derry, source de surcoûts importants (le prix de la Guinness dont le cycle de produc-

tion est à la fois au Nord et au Sud serait obéré de taxes répétitives), mais aussi cibles de choix pour terroristes non repentis.

Une solution serait de constituer l'Ulster en une sorte de zone intermédiaire, un territoire de droits duals – on a des précédents de condominium – qui continuerait d'observer les réglementations européennes dans le cadre de son autonomie accordée par Londres. N'était-ce pas déjà la philosophie de l'accord dit du Vendredi saint ? Encore faudrait-il que Bruxelles fasse le nécessaire en termes de financements européens pour rendre les six comtés moins dépendants du budget britannique, un partage des coûts qui s'ajouterait à la facture du Brexit. L'Irlande du Nord pourrait alors bénéficier de sa situation pour attirer les investissements de la part de ceux qui veulent continuer de vendre à meilleur prix sur le marché britannique. Les Orangistes, ex-antipapistes, se mettraient alors à croire eux aussi au « miracle vert ».

Pour autant le dirigeant historique du *Sinn Fein*, Gerry Adams, prend bien soin de distinguer le Brexit et la réunification de l'Irlande. En un sens en effet, une solution européenne rendrait pour ainsi dire superfétatoire un dispositif constitutionnel dont le Royaume-Uni est lui-même dépourvu et qui conduirait à se poser trop de questions sans réponse : Nation, Couronne, Etat... Les citoyens d'Irlande du Nord peuvent d'ores et déjà en vertu des accords de 1998 être citoyens d'Eire, du Royaume-Uni ou des deux. Certes, en 1998, tous étaient citoyens européens. Une Cour de Belfast a jugé que ces dispositions demeuraient valides en dépit du Brexit. Une bonne dose de pragmatisme sera nécessaire de part et d'autre pour résoudre des problèmes réputés insolubles.

**Yves LA MARCK**

# Energies vertes et métaux sales

**Un consensus mondial semble se dégager selon lequel « les énergies fossiles ne sont plus la solution, elles sont devenues le problème. » Le ministre français de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, l'a répété le 12 décembre 2017 (île Seguin – Boulogne-Billancourt) à l'occasion du *One Planet Summit*, qui portait sur le financement des politiques climatiques. Mais est-ce si évident ?**

La COP 21 a eu pour objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2° C à l'horizon 2100 en poussant les États à abandonner progressivement la combustion des énergies fossiles. Les énergies renouvelables représentaient, déjà en 2015, 17 % de notre énergie – dont 28 % de notre électricité. Pour réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, un nombre croissant de pays opte pour le remplacement des voitures équipées de moteur à combustion par des voitures électriques.

Le président américain Donald Trump, en dépit de la volonté de le faire revenir sur sa décision de quitter l'Accord de Paris sur le climat, reste convaincu que cet engagement de son prédécesseur était « très injuste pour les États-Unis ». En insistant sur son impact économique négatif, il a surtout signifié que les objectifs fixés aux États-Unis lors de l'Accord de Paris sur le climat, étaient trop élevés par rapport à ceux de son grand rival chinois. En revanche, la Chine, qui est aujourd'hui le plus gros consommateur d'énergie et le principal pollueur de la planète, se positionne comme le champion des énergies renouvelables.

Selon les derniers chiffres publiés par l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA) dans le *World Energy Outlook*, l'effondrement des coûts du solaire (-70 % depuis 2010) et de l'éolien

(-25 %) a contribué à l'envolée des nouvelles installations, notamment en Allemagne ou au Danemark, même si c'est avec des subventions massives. Mais c'est la Chine qui a le plus investi dans le solaire au point de représenter 53 des quelque 160 gigawatts de capacités renouvelables installées dans le monde en 2017. Pékin entend certes assurer sa souveraineté énergétique et lutter contre la pollution, mais aussi s'imposer sur un marché en plein développement.

Or, dans cette euphorie pour les énergies renouvelables – éoliennes et solaires en particulier – on ignore trop souvent que les « technologies propres » (*Cleantechs*) nécessitent des dispositifs supplémentaires d'efficacité – batteries, compteurs intelligents – pour le stockage et différents moyens d'acheminement vers les consommateurs. Cet impératif implique de remonter la chaîne de valeurs, très loin à la source de la convergence avec les technologies de l'information et les ressources minérales utiles pour assurer leur efficacité. Il faut alors admettre que les plus sales des technologies ne sont pas nécessairement celles que l'on a pris l'habitude de condamner. À titre d'exemple, une éolienne de 3,5 mégawatts consomme environ 600 kg de terres rares et là, l'histoire ne fait que commencer...

Des études de l'Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie (ANCRE) indiquent que pour une même énergie produite, les éoliennes et les centrales solaires nécessitent jusqu'à 15 fois plus de béton, 90 fois plus d'aluminium et 50 fois plus de cuivre et de fer que les centrales de production utilisant des combustibles traditionnels. Les futures éoliennes terrestres de 6 mégawatts, hautes de 170 mètres, consommeront environ 1 500 tonnes d'acier, soit 70 % fois plus que les technologies en place actuellement. Les prochaines éoliennes *off-shore* de 3,6 à 10 mégawatts pourraient exiger

à l'unité entre 1200 et 1800 tonnes d'acier, 350 tonnes à 500 tonnes/mégawatts, soit 130 % à 380 % fois plus que les consommations actuelles. Plus de 800 éoliennes de 6 mégawatts, soit 1,2 million de tonnes d'acier sont nécessaires pour produire la même énergie qu'une centrale nucléaire de 1 300 mégawatts contenant entre 3 et 8 fois moins d'acier et ayant une durée de vie quatre fois supérieure. Chaque éolienne marine consommerait 20 tonnes de cuivre et plusieurs kilomètres de câbles pour les relier au continent. Que penser alors de l'installation programmée de 45 000 km de nouvelles lignes haute tension en Europe ?

De même, pour les véhicules hybrides ou électriques, les batteries concentrent la plus grande part des investissements. Une voiture hybride utilise entre 10 et 15 kg de terres rares ainsi que plusieurs autres minerais, dont des platinoïdes. L'électronique utilisée dans les 'smart grid' pour les villes intelligentes est tout aussi consommatrice de minerais stratégiques.

Tesla (États-Unis) tente de se positionner comme leader disruptif du marché du lithium et sa « *Gigafactory* » – usine de batteries créée en 2016 à Sparks dans le Nevada – ambitionne de produire 500 000 véhicules par an dès cette année, avec 35 GWh de capacité électrique par an. Avec ces performances dans le secteur de l'automobile électrique et dans le marché domestique (batteries PowerAll) destiné aux habitations, Tesla aurait pratiquement besoin de l'ensemble de la production mondiale de lithium chaque année. Pendant que les Chinois prévoient à moyen terme (2040) de fabriquer 46 % du parc de véhicules électriques et de batteries, Tesla s'annonce aussi comme le leader du marché des batteries, alors qu'un rapport 2017 de la banque UBS estime que pour faire face à un marché de véhicules à 100 % électriques, la production de lithium devait croître



Mine à ciel ouvert en Afrique du Sud

à un niveau de 2 898 % par rapport à la production actuelle.

Selon l'United States Geological Survey (USGS), le total des réserves prouvées mondiales de lithium métal s'élèverait à 14 millions de tonnes – avec une production annuelle inférieure à 40 000 tonnes – dont les principaux détenteurs seraient le Chili, l'Argentine et l'Australie. Même si les réserves probables s'étendaient bien plus loin – autour de 50 millions de tonnes disponibles pour l'essentiel en Bolivie, au Chili, en Argentine, aux États-Unis, en Russie et en Chine.

Le séminaire du Comité français des métaux stratégiques (COMES), tenu en décembre 2017 à la Grande Arche de la Défense, a rappelé l'existence de substances critiques pour les industries à venir. L'évidence géostratégique commande de mettre en place une politique nationale ou européenne en matière d'extraction et d'exploitation des minerais : la Chine assure 84 % de la production mondiale de tungstène, 87 % de l'antimoine, et produit surtout les terres rares, qu'elles soient lourdes ou légères, à hauteur de 95 % du niveau mondial, tandis que l'Afrique du Sud produit à 83 % des platinoïdes tels que l'iridium, le platine, le rhodium, le ruthénium et la Russie à 46 % du palladium... Également, une poignée de métaux incontournables pour les technologies de la transition énergétique est concentrée dans quelques pays : cobalt en RDC à 64 %, lithium en Australie à 33 % et au Chili à 33 %, tantale au Rwanda à 31 %, RDC à 19 %, Brésil à 14 %, Chine à 5 % et également cuivre au Chili à 30 %,

Pérou à 11 %, Chine à 8 %, USA à 7 %, RDC à 6 %.

Une quinzaine de pays contrôle la production des minerais stratégiques, mais la Chine est en situation de monopole sur plusieurs d'entre eux, en développant un ambitieux programme industriel,

ouvrant des mines de terres rares sur son territoire et rachetant ses concurrents, au besoin ratissant toutes les technologies qui y sont liées. En effet, depuis les années 1990, les pays occidentaux ont délocalisé l'extraction et le raffinage de ces matières premières dans des pays prêts à sacrifier leur environnement pour doper leur économie, au premier rang desquels la Chine. C'est ce qui s'est produit en France avec Rhône-Poulenc – devenu Rhodia, un des deux grands chimistes mondiaux des métaux rares – qui a abandonné sa production pour la transférer en Chine pour donner lieu, entre autres stratégies, à l'une des industries les plus polluantes. À Baotou (Mongolie intérieure, Chine), capitale mondiale des terres rares, les rejets et déchets hautement toxiques sont déversés dans les lacs qui, dans un environnement dantesque, constituent la réalité inavouable de la transition énergétique. En fait, la dissimulation en Chine et dans quelques autres pays d'extraction minière de l'origine douteuse des métaux a permis de décerner aux technologies « vertes » un certificat de bonne réputation, mettant en évidence une contradiction soustraite à nos yeux : celle d'un monde plus vert tributaire de métaux sales.

Bjørn Lomborg, statisticien danois, professeur à la Copenhagen Business School et directeur de l'Environmental Assessment Institute, écrivait dans le *Wall Street Journal* du 11 mars 2018, que « la plupart des actions entreprises, au prix d'efforts énormes et d'investissements déjà considérablement élevés pour arrêter le réchauffement climatique, reposent sur des motifs politiques ou même de couverture médiatique plutôt que d'être

basées sur des observations scientifiques et des études rigoureuses, au détriment de beaucoup de décisions vitales pour la planète ; ces actions ne pourront être poursuivies qu'à la condition d'investissements supplémentaires chiffrables en milliards de dollars, sans pour autant garantir un réel impact en termes de contrôle du réchauffement climatique. »

À partir de 2011, lors de la crise de l'archipel Senkaku, face à ce qu'elle considérait comme une menace pour sa souveraineté, la Chine interdisait l'exportation des terres rares à destination du Japon et, quelques mois plus tard, instaurait des quotas d'exportation des terres rares vis-à-vis de tous les pays occidentaux. La prise de conscience, très brutale, du monopole chinois a mis en évidence la vulnérabilité des pays occidentaux. Déjà au début de 2001, Laurent Désiré Kabila, président de la RDC après avoir annoncé son intention de signer le « contrat du siècle » avec la Chine – pour l'exploitation de plusieurs mines de cuivre, de cobalt et de coltan – était assassiné... Les principaux ports africains ne sont plus Dakar, ni Lagos, mais Dar-es-Salam en Tanzanie, Mombasa au Kenya et Djibouti, comme résultat d'une stratégie chinoise particulièrement active en Afrique en matière de financement d'infrastructures routières et portuaires.

Les États-Unis tentent de rétablir un équilibre et de sécuriser la chaîne de valeur des métaux critiques et matières stratégiques. Sur ce secteur, comme sur d'autres, la rivalité entre les deux superpuissances structure l'ensemble de la compétition mondiale. Mais les initiatives européennes ne sont en rien comparables aux politiques chinoises et américaines pour ne citer qu'elles – car il faudra compter aussi avec la Russie. Cela traduit malheureusement un manque flagrant de manœuvre des institutions européennes. Les sociétés européennes en particulier n'acceptent que très difficilement l'existence de mines très polluantes, aux abords d'une population inquiète – à tort ou à raison – des conséquences écologiques.

**André JERME**

# La grande discorde

**On disserte sur l'islam en oubliant l'opposition profonde et parfois violente qui sépare les chiites et les sunnites. Sur les causes de cette discorde théologique et politique, sur son histoire et ses actuels prolongements, Pierre-Jean Luizard a rédigé un manuel indispensable (1).**

Tout commence par une guerre de succession, comme c'est souvent le cas lorsque les autorités spirituelles ou temporelles ne sont pas régies par une loi de dévolution du pouvoir. Or le Coran ne dit rien sur la nature du régime politique ni sur les règles de transmission de l'autorité. Le problème se règle de manière toute banale et tragique, par la guerre civile.

En 632, à la mort du Prophète, la communauté des croyants est divisée entre ceux de La Mecque, fidèles de la première heure, et les Médinois convertis après l'hégire. Les trois premiers califes, successeurs de Mahomet, meurent assassinés. Le quatrième calife, Ali, gendre du Prophète par son mariage avec Fatima, fille de Khadija la première épouse, est très vite confronté à une rébellion menée par deux Compagnons du Prophète et par Aïcha, son « épouse préférée » selon les sunnites. Après une longue période de combats, Ali accepte un arbitrage qui se termine à l'avantage des Omeyyades. Les partisans d'Ali qui n'acceptent pas l'issue de la négociation choisissent l'insoumission et ces khârédjites - « ceux qui sont partis » - sont écrasés par les troupes d'Ali en 658 mais le gendre du Prophète est assassiné en 661 par l'un de ses dissidents.

Les partisans d'Ali (shî'at 'Ali) se

rassemblent autour de son fils Hassan qui entre en conflit avec les Omeyyades et meurt assassiné. Le premier calife omeyyade s'installe à Damas mais quand son fils Yazid lui succède, Husayn, petit-fils de Mahomet, refuse de lui prêter allégeance et une nouvelle guerre civile s'engage. Le 10 octobre 680, à Karbala, l'armée de Yazid écrase celle de Husayn, qui est tué. Tous les califes omeyyades puis abbassides seront dès lors considérés comme des usurpateurs par les chiites.

La rupture entre chiites et sunnites est d'abord politique : il s'agit de savoir qui incarne l'autorité légitime, d'essence religieuse, et c'est la guerre qui tranche la question du pouvoir effectif. Mais la question de l'autorité reste disputée et deux formes d'organisation religieuse apparaissent sur fond de conflit théologico-politique. Face aux califes omeyyades puis abbassides, les chiites désignent des imams qui détiennent l'autorité religieuse car ils descendent tous d'Ali, donc du Prophète. L'Imam chiite est effectivement le guide religieux de la communauté jusqu'à la disparition - Occultation - du douzième Imam dont les croyants attendent le retour - mais l'Imam est toujours incarné, aujourd'hui par l'Agha Khan, dans le chiisme ismaélien. Dans l'islam sunnite, l'imam n'est pas l'équivalent d'un prêtre comme on le croit trop souvent mais simplement celui qui conduit la prière. Aujourd'hui, le chiisme duodécimain est structuré - on connaît les ayatollahs et les mollahs - alors que le sunnisme ne connaît pas d'autorité religieuse unifiée.

La dispute théologique est apparue très tôt. Proclamé doctrine d'Etat par le calife abbasside en 827 puis rejeté par les sunnites au profit de la doctrine hanbalite - qui est à l'origine

du wahhabisme - le mu'tazilisme a été intégré au dogme duodécimain. Inspiré par la philosophie grecque, le mu'tazilisme affirme l'unicité de Dieu, le principe de justice, la responsabilité de l'homme, créature libre et douée de raison. Selon cette doctrine, le Coran a été créé alors que le sunnisme affirme qu'il est incréé. Les recueils de hâdith - les faits et dits du Prophète - sont plus abondants chez les chiites que chez les sunnites.

Les relations entre le pouvoir politique et les autorités religieuses sont différentes dans les deux communautés islamiques. Chez les sunnites, le souci de l'unité de la communauté - Oumma - a entraîné l'intégration des religieux au pouvoir politique, dont ils confortaient la légitimité. Au contraire, le chiisme a vu s'affirmer une caste religieuse indépendante du pouvoir et capable de s'opposer à lui à partir du 19ème siècle. Après l'Occultation de 941 et au fil d'une longue évolution, les ulémas se virent reconnaître l'ensemble des fonctions des Imams et imposèrent une nouvelle orthodoxie tout en développant une religion populaire exaltant la mémoire des martyrs de la foi, Ali et Husayn.

Pierre-Jean Luizard traite bien entendu de l'actualité de cette grande discorde. Il explique la géopolitique du conflit dans les zones de friction que sont l'Irak et le Liban, analyse la rivalité entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, décrit les Alaouites de Syrie et les Zaydites du Yémen, donne de très nombreuses définitions, apprend à distinguer séfévides et seldjoukides, entre Ijmâ, le consensus, et fitna, la discorde... Avant de donner son avis sur « l'islam », il est prudent, quand on n'est pas un spécialiste, de consulter « le Luizard ».

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Pierre-Jean Luizard, *Chiites et sunnites, La grande discorde en 100 questions*, Tallandier, 2017.



## Pierre Manent

Une chaire Étienne Gilson a été fondée en 1995 à l'Institut catholique de Paris afin de permettre l'expression « d'une nouvelle interrogation portant sur la métaphysique, son histoire et son statut contemporain, dans les diverses traditions philosophiques ». Elle accueille chaque année un unique titulaire qui, en six conférences, s'emploie à tracer son propre chemin d'élucidation d'un domaine qui lui est familier. L'an dernier, c'est à Pierre Manent qu'est revenue cette charge et on ne s'étonne pas qu'il ait choisi le domaine qui lui est le plus familier, celui de la philosophie politique. Cependant, non content de déployer son savoir intense, il a profité de l'occasion pour déconstruire ce qu'on pourrait appeler le pivot central de la pensée moderne, à savoir les droits de l'homme, ce qui suppose un certain courage. Car, même les plus fiefés des déconstructeurs ne peuvent s'empêcher de les révéler, comme le reste indestructible de toute réalité sociale et politique. Et cela s'entend aisément. Il faut bien partir de quelque chose qui puisse faire consensus minimum. Et ce quelque chose ne saurait se rapporter à une pensée élaborée, une anthropologie rattachée à une conception complexe de l'humanité, ou encore à ce que Rawls appelle une conception « compréhensive » avec ses objectifs métaphysiques.

Pierre Manent observe donc minutieusement ce minimum possible, qui a tout de même rapport avec quelque chose de naturel, en dépit du rejet général de la notion de nature. Il désigne ainsi « la compacité mutique d'une nature enfermée dans l'individualité du vivant pas même animal. Cette nature n'entretient aucune relation significative avec les dispositions, finalités et institutions proprement humaines. Elle dit par son impétueux silence que rien n'est naturel qui se trouve au-delà de l'individu vivant séparé. » Au rebours de l'animal politique d'Aristote, l'individu indéfiniment semblable ne se reconnaît dans aucune appartenance qui viendrait le contraindre extérieurement. « Ainsi que l'on définit l'homme comme "l'être qui a des droits" ou comme "ayant toujours et partout le droit de réclamer les droits de l'homme", on ne dit rien sur ce qui constitue et donne sa forme à la vie humaine. » C'est donc le rien ou le non-sens qui affecte cet être tout juste conçu comme conatus, et même comme machine désirante : « On suppose l'homme capable d'œuvres à partir du néant, précisément du néant d'humanité. Je n'exagère point puisque, parlant de l'homme dans l'état de nature, Rousseau déclare sans ambages : "borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête." Je propose, pour l'organiser enfin avec justice et humanité, de penser le monde humain à partir d'un être humain auquel on a méthodiquement ôté son humanité, c'est une ambition, ou une entreprise, à la fois exorbitante et comportant un vice d'origine. »

Ne s'agit-il pas là d'un procédé purement théorique destiné à projeter l'individu hors de toutes déterminations imposées pour qu'il puisse acquérir ce qu'on appelle sa pleine autonomie ? Mais ce mot même d'autonomie est piégé, car il renvoie à une totale indétermination dès lors que l'individu est un pur inconnu, un X détaché de son humanité. On est très loin d'une liberté comme choix réfléchi. C'est d'ailleurs une caractéristique des Lumières mais aussi de la pensée poli-

tique qui les prépare de dissoudre la liberté en son essence : « De fait, les philosophes les plus importants ou les plus influents dans l'élaboration du projet libéral sont pour ainsi dire tous des critiques résolus et explicites de la conception grecque du choix réfléchi comme de la conception chrétienne du libre arbitre et de la conscience. »



On sait la connaissance imparable que Pierre Manent détient de la philosophie politique moderne, mais elle ne suffit pas à rendre compte de la complexité humaine. C'est pourquoi, il s'est par ailleurs attaché dans un ouvrage aussi important que *Les métamorphoses de la cité* à prendre beaucoup plus de distance avec la modernité. Les Grecs nous sont toujours aussi précieux pour nous comprendre nous-mêmes que la pensée chrétienne, en dépit de tous les efforts pour nous en libérer. On savait que le collaborateur fidèle de *Commentaire* très attaché au libéralisme, avait de longue date intégré les leçons de Léo Strauss, dénonçant l'abaissement des critères de la justice, au service d'une meilleure efficacité pratique. Mais, ajoute-t-il aujourd'hui, c'est la toute puissance de l'État moderne qui est responsable « d'un étiolement continu de l'action humaine, et inséparablement d'un obscurcissement croissant de la compréhension que nous avons de celle-ci. »

On aura peut-être compris qu'à l'encontre d'une telle évolution irrésistible, Pierre Manent est partisan du retour à ce qu'on appelle la loi naturelle, en dépit ou même à cause de l'opprobre générale dont elle est l'objet. Mais il n'est pas dans la disposition d'un disciple à la Jacques Maritain, reprenant les grandes articulations de la tradition aristotélico-thomiste, à l'égard de laquelle il n'a que révérence et dans laquelle il ne se prive pas de puiser lorsque c'est nécessaire. Lui préfère redonner vie, sens et couleur à cette loi naturelle, en proposant de revenir à trois grands ressorts de l'activité humaine : l'agréable, l'utile et l'honnête auxquels il adjoint le juste et le noble : « Composants objectifs de la nature humaine, nous les avons en commun en tant qu'êtres humains, et c'est le partage de ces motifs qui fait que nous nous comprenons les uns les autres, et que d'ailleurs nous ne pouvons pas nous empêcher de nous juger les uns les autres. » À partir de là, il est en capacité de montrer que l'homme peut vivre meilleur et plus heureux avec une connaissance plus exacte de lui-même.

On se tromperait en imaginant qu'une telle réflexion n'est qu'intellectuellement satisfaisante, sans prise sur la réalité politique elle-même. Car c'est notre pays et l'Europe qui se trouvent présentement entravés par un individualisme, qui les met hors de possibilité d'agir dans le monde tel qu'il est. Les droits de l'homme nous paralysent, parce qu'ils nous détachent de la perspective d'un bien commun. « La singularité de la situation présente, sa bizarrerie c'est que nous prétendons nous réunir, "vivre ensemble" sur la base exclusive d'un principe qui est strictement séparateur et dissociant. » D'où notre incapacité d'agir à l'intérieur et à l'extérieur. Mais c'est d'abord mentalement qu'il faut nous changer, en renouvelant profondément notre pensée politique.

**Gérard LECLERC**

Pierre Manent, *La loi naturelle et les droits de l'homme*, PUF.

# Âmes baltes

**Le musée d'Orsay nous invite jusqu'au 15 juillet à découvrir l'œuvre picturale des trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) à travers leur école symboliste pour célébrer le centième anniversaire de leur première indépendance.**

Coincés entre deux empires rivaux avides de grandeur, les Pays baltes ont dû leur indépendance au chaos provoqué aussi bien par la Première guerre mondiale que par les révolutions russes de 1917 et la guerre civile et le chaos qui s'en sont suivis. Pourtant l'indépendance proclamée en 1918 ne peut se réduire à un simple accident de l'histoire. Elle est le fruit de l'émergence de consciences nationales, processus dans lesquels les arts en général et la peinture en particulier ont joué un rôle moteur.

Cette peinture est l'œuvre d'artistes qui se sont imprégnés de divers courants artistiques et picturaux européens au cours de leurs séjours à St-Petersbourg, Vienne ou Paris dans le dernier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est le symbolisme qui les a le plus marqués. Ils vont l'utiliser pour exprimer des identités baltes qui se nourrissent de l'histoire, des légendes populaires et de la tradition orale de ces trois pays. Ils sont dans une certaine mesure les obligés du travail effectué par les écrivains et les historiens qui ont collecté très patiemment au cours du siècle traditions et légendes et les ont couchées sur le papier.

Symbolistes ils se passionnent aussi pour la nature, ses forêts et ses lacs, avec lesquels les Baltes entretiennent un lien très fort. Tardivement christianisés, ils ont gardé un culte de la nature. Une nature protectrice, nourricière et empreinte de spiritualité païenne. Une nature dont ils se sentent d'autant plus proches qu'en cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle, ils entrent de plein pied dans la révolution industrielle, avec son urbanisme croissant ses mutations technologiques et artistiques, ses âmes tourmentées que les artistes baltes expriment et magnifient à travers le symbolisme. Derrière chaque portrait, derrière chaque paysage se dessine une réalité cachée que l'artiste révèle, celle d'une âme en quête d'affirmation et de liberté.

**Marc SÉVRIEN**

*Les Ames sauvages : Le symbolisme dans les pays baltes*

Musée d'Orsay, Paris, Jusqu'au 15 juillet 2018.

# Le piéton gaulliste de Mai 68

**Ecrivain, grand voyageur familial des routes de l'Orient, Olivier Germain-Thomas a été requis par la politique en des moments décisifs. Et d'abord en Mai 1968.**

Il était facile de rester gaulliste avant le 30 mai 1968, si l'on faisait le dos rond, en silence. Il était difficile, et presque impossible, de se proclamer gaulliste, jeune de surcroît, face à d'autres jeunes massivement emportés par un désir de révolution. Pourtant cela se fit, ce printemps-là.

Etudiant à la Sorbonne, méditant sur le bouddhisme des Anciens dans le cadre d'un doctorat, Olivier Germain-Thomas estima qu'il était nécessaire de dire à haute voix ce qu'il pensait, dans un amphithéâtre survolté. Il affirma donc qu'une révolution était à faire, ce qui n'était guère original à l'époque, mais la suite ne le fut pas : « cette révolution contre l'argent, contre l'internationale capitaliste et son agent monétaire le dollar, pour la libération des peuples opprimés comme cela a été fait à Phnom-Penh et à Montréal... cette révolution, nous la ferons avec de Gaulle ! ».

Le jeune gaulliste fut promptement exfiltré, retourna rue de Solferino préparer la manifestation du 30 mai : la vieille garde attendait tout au plus 40 000 manifestants et ce fut une foule immense qui déferla sur les Champs-Élysées. Lue cinquante ans plus tard, la proclamation révolutionnaire d'Olivier Germain-Thomas frappe par sa lucidité. Le Général avait commencé d'accomplir des révolutions qu'il voulait prolonger par la Participation, par une nouvelle réforme des institutions et par sa politique étrangère ; après son départ, toutes les dynamiques à l'œuvre furent ralenties puis bloquées par la droite puis par la gauche...

Toujours fidèle aux principes du gaullisme, Olivier Germain-Thomas lutta contre le projet sur le quinquennat et contre l'europhobie, poursuivant son dialogue intime avec le Général et avec Malraux, réfléchissant sur les routes de l'Asie à l'avenir de notre civilisation. Ce patriote subtilement enraciné est l'homme des belles et grandes ouvertures sur le monde.

**B.LARICHARDAIS**

(1) Olivier Germain-Thomas, *La brocante de mai 68 et ouvertures*, Editions Pierre-Guillaume de Roux, 2018.

**Hawaï, le 31 mai :** La prétendante au trône, la princesse Abigail Kawananakoa a été victime d'un vol dans sa résidence. Des médailles données par le roi du Tonga, Georges V lui auraient été dérobées. Un nouveau coup dur pour la princesse déjà au cœur d'une bataille juridique sur fond d'héritage colossal qui divise ses partisans.

**Brésil, le 2 juin :** « Si la monarchie revenait, ce serait un soulagement. Les Brésiliens la célébreraient comme un grand parti national parce que les gens en ont assez de la République », a déclaré le prince dom Bertrand d'Orléans-Bragance au cours du 28ème congrès monarchiste organisé à Rio de Janeiro et qui a réuni 120 délégués. Persuadé « qu'il verra le retour de la monarchie de son vivant », le prince affirme que les brésiliens sont « indirectement » des monarchistes naturels.

**Thaïlande, le 5 juin :** Le Ruamphalang Prachachartthai (ou Coalition pour l'Action de la Thaïlande) a été porté sur les fonts baptismaux par l'ancien vice premier ministre du roi Rama IX, le député Suthep Thueaksuban. Proche de la junte au pouvoir, ce parti sera entièrement dédié à la défense de la monarchie en vue des prochaines élections générales prévues en novembre.

**Burundi, le 7 juin :** Le président Pierre Nkurunziza a signé le décret controversé qui donne naissance à une nouvelle constitution. L'article 4 prévoit la possibilité d'un retour de la monarchie abolie en 1966 : « Le statut et le rétablissement de la monarchie doivent faire l'objet d'un référendum. Tout parti militant pacifiquement en faveur de la restauration de la monarchie a le droit de fonctionner ».

**Frédéric de NATAL**



### Deuxième liste des souscripteurs pour 2018

Alain Saint-Paul : 30 €; Francis Mellé : 30 €; Loïc Laforest : 20 €; Un lecteur du Vaucluse : 50 €; François Fardeau : 65 €; Denis Cribier : 150 €; Alain Mercier : 600 €; Sabine Breuillard : 25 €; Marielle Zographos : 100 €; Jean-François Tritschler : 100 €; Frédéric Pierre : 50 €; Daniel Rietsch : 100 €; Jean-Louis Legoux : 50 €; Didier Bourdelin : 50 €; Un lecteur de Paris : 50 €; Jacques Roué-Daëron : 100 €; Maurice Asta-Richard : 20 €; Bernard Delormel : 30 €; Gabriel Reich : 50 €; Elisabeth de Pusy de La Fayette : 50 €; Serge Hallépée : 40 €; Roseline Defranould : 30 €; Jean de Launoy : 200 €; Jean-Jacques Foucher : 100 €;

**Total de cette liste : 2 090 €**

### PRIX DES ECRIVAINS COMBATTANTS

**Le 29 mai, à l'Ecole militaire, le prix « Robert-Christophe », décerné par les Ecrivains combattants a été remis à Bertrand Renouvin pour son livre « Vichy, Londres et la France ».**

Vous pouvez commander ce livre au prix de 6,60 € (franco de port) sur notre site ou par courrier adressé à nos bureaux.

L'auteur se fera un plaisir de vous le dédicacer.



À l'automne 2017, en Espagne, a commencé une confrontation entre la Généralité de Catalogne et l'État central. Le conflit menace-t-il vraiment l'unité du pays ? Comment le projet sécessionniste s'impose-t-il à la moitié des Catalans ? Sommes-nous à l'aube d'une balkanisation de l'Europe ?

Le nouvel ouvrage de Christophe Barret est disponible au prix de 18 € (franco de port), sur notre site (<http://nouvelle-action-royaliste.fr>) ou sur simple demande adressée, par courrier, à nos bureaux.

### Mercredis de la NAR

**mercredi 20 juin**  
**Régis Debray**

« Bilan de faillite »

**mercredi 27 juin**  
**Gérard Leclerc**  
**Philippe Arondel**

« Débat sur mai 68 »

## Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

### Rédaction-administration

**Bloc C - B.A.L. 13**  
**36-38, rue Sibuet**  
**75012 Paris**  
**Tél. : 06 43 11 36 90**

**Directeur de la publication**  
Yvan Aumont

**Directeur politique**  
Bertrand Renouvin

**Directeur politique adjoint**  
Christophe Barret

**Rédacteur en chef**  
Marc Sévrien

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801  
ISSN : 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

### Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Date de naissance : ..... Adresse électronique : .....

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

# Fin de fictions

L'Union européenne se présentait comme l'accomplissement heureux de l'histoire de l'Europe. Les prophètes de cette « Union » ne se sont jamais interrogés sur son inachèvement programmé – puisqu'elle refusait d'englober la Russie. Ses artisans n'ont jamais saisi l'impossibilité logique d'une « intégration » qui supposait in fine la désintégration des Etats nationaux – alors que les nations européennes sont la condition même de l'existence du concert européen et de la civilisation européenne. Ses thuriféraires n'ont jamais voulu reconnaître qu'il fallait choisir entre l'Europe européenne et la soumission aux Etats-Unis. Et les fabricants de traités n'ont jamais voulu comprendre que ces textes empilés depuis 1958 ne pouvaient fonder une unité politique mais seulement produire une caricature d'institutions démocratiques et une « gouvernance » parodique.

La somme des impossibilités et des incapacités a produit des nœuds de contradictions. Par différents moyens bureaucratiques et de plus en plus antidémocratiques, les européistes ont retardé les explosions sans voir qu'ils fabriquaient eux-mêmes les barils de poudre, les mèches et les briquets. Le carcan monétaire suscite la révolte populaire partout dans la zone euro. La crise migratoire provoquée par les guerres américaines et à l'américaine, dont l'Union fut complice ou partie prenante au prétexte qu'il existerait un « Occident », a été gérée de manière irresponsable par Berlin et Bruxelles, qui ont engendré des réactions populaires dans les pays frontières de l'Union et en Allemagne.

Les élites du pouvoir, des affaires et des médias clament que ces populismes sont ineptes, vulgaires, dangereux, fascistoïdes... mais le travail du négatif se poursuit et s'accélère. Alors, à Bruxelles et à Berlin, on fait la part du feu pour sauver le cœur du système. On laisse le FPÖ faire ce qu'il veut en Autriche puisqu'il ne conteste pas l'euro. En Italie, le président de la République ne s'oppose pas à l'arrivée de ministres ouvertement xénophobes mais il refuse de nommer un adversaire déclaré de l'euro. De fait, la

Commission européenne fera tous les compromis nécessaires sur les migrations, car pour ses fonctionnaires il ne s'agit que d'une gestion des flux qui relèvent selon les cas du laisser-faire, de la régulation ou du refoulement.



Mais pour sauver la « monnaie unique », pas de compromis possible ! Contre les dissidents potentiels, contre les hérétiques, la guerre a été, est et sera sans pitié. Soutenus par la presse allemande, jamais avare d'injures quand il s'agit des Grecs, le gouvernement de Berlin et ses annexes de Bruxelles et Francfort ont montré en 2015 qu'ils pouvaient anéantir les vellétés de résistance d'un gouvernement et infliger au peuple une punition qui ne sera jamais levée. En Italie, la formation du gouvernement issu des élections s'est accompagnée de manœuvres de sérail et d'opérations financières de déstabilisation orchestrées par les commentateurs et les couvertures haineuses de la presse allemande. Emmanuel Macron est lui aussi confronté à la rigidité allemande mais, parce qu'il ne touchait pas à l'essentiel, son projet de réforme de la zone euro a bénéficié d'un rejet poli, assorti de concessions apparentes sous la forme d'un petit budget d'investissement et d'un éventuel « fonds monétaire européen » chargé de traiter à la schlague les Etats trop endettés.

La rigidité allemande n'empêchera pas l'explosion de la zone euro. Elle pourrait même accélérer une dynamique libératrice qu'Emmanuel Macron refuse d'anticiper. De même, le président des riches refuse d'admettre la fin de la fiction du marché mondialisé. Les Etats-Unis ont toujours voulu le libre-échange pour les autres mais pas pour eux. Donald Trump le rappelle brutalement à des « partenaires » qui lui opposent leur foi naïve dans les vertus du compromis entre membres du club occidental. En retirant sa signature du communiqué final du G7, le président des Etats-Unis a ajouté à l'affirmation de sa volonté de puissance une humiliation calculée. Les fiers-à-bras de Paris et d'Ottawa, comme la dame\* teutonne, continueront de courber l'échine en quémendant des aménagements dans le régime des coups de bâton.

**Bertrand RENOUVIN**